

Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : Travail Social

Filière : Psychomotricité

1. Repères professionnels et modèles d'intervention_M2 2025-2026

Code : T.PM.SO354.102.F.19

Type de formation : Master

Niveau : module de base

Type : module principal

Caractéristiques : module obligatoire

Organisation temporelle : 1^{er} semestre du MSc en Psychomotricité

2. Organisation

Crédits ECTS : 10

Langue principale d'enseignement : Français

3. Pré-requis

-

4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe de formation *Approches théoriques et méthodologie professionnelle*. Il permet aux étudiant-e-s de comprendre les notions clés en psychomotricité et les introduit à la posture thérapeutique.

Objectifs d'apprentissage du module :

1. Mobiliser et rendre compte de ses ressources psychocorporelles dans la relation
2. Expliquer les spécificités des modalités d'interventions et outils thérapeutiques de base en psychomotricité favorisant les ressources des usager-ère-s.
3. Reconnaître et décrire les processus et caractéristiques de l'organisation psychomotrice à tout âge
4. Discuter l'implication relationnelle de la ou du psychomotricien.ne dans la relation thérapeutique en lien avec la méthodologie professionnelle

Compétences cibles¹ :

1. Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes
 - **1a** Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre le corps et le psychisme
 - **1b** Repérer les facteurs neuro-sensori-moteurs, relationnels et sociaux qui influencent l'instrumentation du corps
 - **1c** Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles
 - **1d** Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement
2. Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes

¹ Se référer au profil de compétences, annexe 1 du Plan d'études cadre de la filière Psychomotricité

- **2a** Mettre en œuvre des activités dans les domaines médico-thérapeutique et pédagogico-thérapeutique, du conseil et du soutien, en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle
- **2b** Evaluer les besoins des usager·ère·s, ainsi que planifier et conduire ses interventions en les co-construisant avec l'entourage et le réseau
- **2c** Concevoir des actions adaptées à la singularité et à la complexité de chaque situation professionnelle
- **2d** Favoriser le développement des ressources psychomotrices des usager·ère·s
- **2e** Intervenir en mobilisant les dimensions de sensorialité, de perception et de sa propre organisation psychomotrice

4. Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usager·ère·s

- **4b** Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles

L'étudiant·e documente les apports de ce module au développement de ses compétences dans son portfolio d'apprentissage.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le module est organisé autour de la thématique *Organisation psychomotrice*. Il articule différents apports disciplinaires (notamment psychomotricité, psychologie, anatomie, sciences du mouvement, sciences de l'éducation), sous l'angle de plusieurs approches théoriques (p.ex. neurosciences, sensorimotricité, psychodynamique, approches développementales).

Il aborde cette thématique dans chacun des trois axes A, B et C, en plusieurs enseignements :

A. Corporalité et relations

- Corps et processus de symbolisation
- Les devenirs du corps
 - o Corps et adolescence
 - o Corps et âge adulte

B. Corps et mouvement

- Processus neuro-psychomoteurs et repères développementaux
- Développement psychomoteur

C. Travail du jouer

- Repères méthodologiques : Observation au travers du jeu
- Groupe et médiations corporelles
- Corps, langage et communication :
 - o Présence en relation
 - o Développement des compétences communicationnelles

Le module articule enseignement théorique, mise en situation corporelle et relationnelle ainsi que travail encadré, selon une approche interdisciplinaire. Il comprend des temps d'enseignement qui articulent ces trois axes.

Concernant la présence à l'école, celle-ci est obligatoire à hauteur de 80% minimum du temps de présence planifié.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par une évaluation sommative individuelle qui consiste en un examen oral basé sur la présentation par l'étudiant-e d'une situation rencontrée en formation pratique. Cette présentation orale permet aux juré-e-s d'apprécier l'intégration des différents contenus abordés dans les enseignements du module au regard des objectifs mentionnés ci-dessus. Les descriptifs d'évaluation sont remis en début de module.

La présence à l'ensemble des actes de formation du module, la participation active des étudiants et la réalisation des travaux demandés sont requis pour assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Les étudiant.es sont tenu.es de signer la feuille de présence à chaque cours ou, en cas d'absence, de la signaler auprès du secrétariat de filière avec copie au référent volée. Elles et ils tiennent les enseignant.es informé.es.

En cas d'absence, justifiée ou non, correspondant à plus de 20% du nombre d'heures d'enseignement du module, l'étudiant.e devra effectuer un travail complémentaire défini par les enseignant.es concerné.es ou les coordinatrices de module.

L'accomplissement du complément conditionne la validation du module qui reste en suspens tant qu'il n'est pas réalisé. Le délai de remise est fixé au plus tard à la fin du semestre dans lequel se déroule le module.

Les cas particuliers ou de force majeure restent réservés.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

7. Modalités de répétition

Lorsque l'étudiant-e obtient la note de F au module, sa situation est rapportée en Équipe Pédagogique. L'étudiant-e est alors informé-e de la non-validation du module par mail ainsi que par courrier recommandé.

En cas de non-validation, l'étudiant-e peut au choix :

- a) Répéter l'évaluation lors d'une seconde session prévue sur la même année académique.
- b) Répéter le module dans son intégralité lors de l'année académique suivante, y compris l'évaluation. Ce choix implique un aménagement de parcours.

L'étudiant-e doit annoncer son choix dans les délais impartis qui lui seront notifiés dans le courrier officiel envoyé pour la situation d'échec. Si le choix n'est pas annoncé aux coordinatrices de module dans le délai imparti, la première option sera entérinée par la filière.

Dans le cas où l'étudiant-e obtient la notation F à la deuxième évaluation, l'étudiant-e est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

8. Remarques

Pour l'évaluation du module, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) est toléré selon les directives indiquées dans le protocole d'évaluation. En cas d'utilisation,

- les étudiant·e·s assument en tous les cas la pleine responsabilité de leurs travaux, de leurs productions, et doivent être en mesure d'explicitier leurs choix, leur propos ;
- les outils utilisés et les raisons de leur recours (corrections, explications, reformulations, traductions, inspirations) doivent être clairement indiqués (principe de transparence) ; l'infothèque propose un Guide pour le référencement accessible sur son site : Campus > Infothèque > Aide et formations > [Référencer les outils IA](#)
- le principe de protection et de confidentialité des données doit être appliqué de façon stricte et rigoureuse, notamment concernant les données personnelles – ordinaires ou sensibles – les données cliniques et les données institutionnelles.

Tout manquement aux consignes établies sera considéré comme une tentative de fraude et entraînera un échec au module.

9. Bibliographie :

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme Moodle ou en cours par les enseignant-e-s.

10. Enseignant-e-s

- Axe A : Corporité et relations
 - Corps et processus de symbolisation : Ayala Borghini
 - Corps et adolescence : Isabelle Charpine
 - Corps et âge adulte : Karine Piemontesi
- Axe B : Corps et mouvement
 - Processus neuro-psychomoteurs et repères développementaux : Chantal Junker-Tschopp
 - Développement psychomoteur : Karinne Baligand-Lecomte et Delia Danesin-Démarest
- Axe C : Travail du jouer
 - Repères méthodologiques :
 - Observation au travers du jeu : Sylvie Wampfler-Bénayoun
 - Groupe et médiations corporelles : Isabelle Charpine
 - Corps, langage et communication :
 - Présence en relation : Gabriela Siegrist et Aurélie Schmutz
 - Développement des compétences communicationnelles : Aude Hussy

Coordinatrices du module : Isabelle Charpine et Aude Hussy

Descriptif validé par la responsable de filière, septembre 2025